Paris : prison avec sursis pour Marcel Campion et ses propos homophobes

18/12/2020 à 18h19



C’est l’un de ses « dérapages » qui vient d’être sanctionné par la Justice. Marcel Campion écope de trois mois de prison avec sursis pour diffamation et injures publiques à caractère homophobe à l’encontre de Bruno Julliard, alors bras droit d’Anne Hidalgo (PS) à l’Hôtel de Ville en 2018. Il a également écopé d’une amende de 3 000 euros et devra verser des dommages-intérêts à l’ancien élu socialiste ainsi qu’à trois associations parties civiles, SOS Homophobie, Mousse et Adheos.

Cette condamnation, prononcée ce vendredi par le tribunal correctionnel de Bobigny, est le résultat de propos tenus en janvier 2018 par le « roi de forains ». Lors de la réunion de lancement de son parti « Paris libéré » – qui devait le mener à la conquête de la mairie de Paris – il avait lancé à la cantonade : « Comme il était un peu de la jaquette, il a rencontré Delanoë, ils ont fait leur folie ensemble et paf, il est premier adjoint ».

www.leparisien.fr